

Une melléenne · 02-29-2016 22:01 · Sainte Isabelle partie 2. Y'a pas de fêtes sans cadeaux!

Mais que les questions de Madame Buat dérangent !!!

Quel violence au sein de ce conseil !!

Généreuse quand même l'assurance 14000€ pour quoi exactement ?? Quand on sait que le bien a été vendu 60000€ , les dégradations devaient vraiment être très importante !!

A qui , ça profite vraiment ??

Quel violence quand même, attention à vous Madame Buat !!

Allez courage dans un combat tellement lamentable !!

Isabelle BUAT · 02-28-2016 17:37 · Mellé fête la Sainte Isabelle-Partie 1

Voici un commentaire de " Regard extérieur" que je ne peux afficher dans son intégralité. Veuillez m'en excuser, mais certains de ces propos par leur dureté, pourraient m'exposer à des poursuites judiciaires voire à la fermeture du blog. Je comprends l'animosité et l'exaspération de certains, mais le verbe doit rester mesuré.

Voici le texte que j'ai tronqué par des XXXX:

"Regard extérieur":

"Je viens malheureusement de prendre connaissance de ce site...

En effet je dis malheureusement car les personnes inscrivant des messages pour détruire les idées de Mme Buat sont du côté des XXX. Ce qu'ils ne se doutent pas c'est qu'ils sont également complices XXXX (Je parle en particulier du conseil)..

Je tiens à préciser, ayant un regard extérieur sur la situation de Mellé, que ce blogue n'est pas un harcèlement dont le but est de détruire la mairesse ni les conseillers. Le but premier est de protéger et d'informer les habitants de Mellé des « XXXX et des pertes d'argent inutiles» mises en places par ces XXXX.

En effet, il y a des pertes d'argent pour et par la mairie mais également pour les habitants.

Nous nous plaignons de plus en plus des détournements de l'état, mais il y en a à petite échelle qui s'élèvent également à des milliers voir des millions d'euros. Si toutes les personnes élues à toutes les échelles (et surtout les personnes honnêtes) avait le cran, comme madame Buat, de se mettre à dos quelques personnes qui profitent de l'argent et des biens publics et qui sont incapables de gérer une commune n'ayant pas en tête toutes les lois, nous ne serions pas en déficit national depuis longtemps.

L'erreur est humaine, certes, mais lorsque l'erreur est volontaire cela doit être puni.

XXXX

Ils s'amusent avec votre argent donc n'encouragez pas XXXX !!! Cette femme ne pense qu'à casser pour mieux régner et faire ce qu'elle veut de votre commune ! Nous pouvons dire que c'est une dictatrice !! Dénoncez-là !

XXXX

de BAILLIENCOURT · 02-27-2016 23:43 · Mellé fête la Sainte Isabelle-Partie 1

Colporter les ragots et les calomnies, l'occupation favorite de certains (es) sur ce territoire. Quelle tristesse, quelle bassesse...

Mélléen · 02-27-2016 23:31 · Mellé fête la Sainte Isabelle-Partie 1

Pour mettre "des bâtons dans les roues" encore faut-il qu'il ait des bâtons (ici le débat démocratique) et des roues (ici les propositions et idées de la municipalité pour l'avenir)

Dans le cas présent il n'y a ni l'un ni l'autre... et c'est bien là le problème !

Vous défendez l'indéfendable.

Cet élu grossier se grandirait à s'excuser publiquement.

Mélléen · 02-27-2016 23:25 · [Mellé fête la Sainte Isabelle-Partie 1](#)

Avant de citer la définition du mot démocratie encore faut il en comprendre le sens. La démocratie, ne vous en déplaise ne veut pas dire "la loi du plus fort". Vous dites tout et son contraire et ce dans un vocabulaire et un style qui laisse peu de doute sur votre intelligence. Le problème à Mellé n'est pas un problème d'égo mais de Q.I. Cherchez l'erreur !

C.Caubrière · 02-27-2016 18:10 · [Mellé fête la Sainte Isabelle-Partie 1](#)

Pour avoir assisté à plusieurs réunions de conseil municipal, je pense que cette dernière fut houleuse, car il y avait un enregistrement vidéo et audio de celle-ci. Sauf erreur, c'est autorisé, les séances étant publiques. Avant le début officiel, il y a eu quelques échanges un peu tendus, et je fus moi-même interpellé sur ma prise de parole, car Madame Le maire abordait des sujets qui de mon goût n'avaient pas leur place, ni le bon contenu. Comme je venais en contradiction, la séance fut ouverte, et du fait que le public n'a plus le droit à l'expression, l'échange fut ainsi clos. Que les séances soient filmées, n'est je crois un souci, les enregistrements conforteront la validité des propos tenus. Isabelle Buat a changé d'opinion et d'orientation par rapport aux actions menées par la municipalité en cours de mandat, et c'est son droit et son choix. Je trouve dommage qu'elle n'ait pu lire ses questions diverses qu'elles auraient pu relater dans leur intégralité, d'autant que sauf erreur, les questions verbales doivent être données deux jours à l'avance par écrit ! Ainsi Madame Le Maire monopolise en quasi-totalité le temps de parole lors des séances. Nous sommes bien loin de la profession de foi diffusée avant mandat, tout au moins sur l'échange démocratique. Avant que, qui ce soit m'interpelle sur mes propos, sachez que j'ai discuté une dizaine de minutes après la séance avec un élu qui souhaitait m'entretenir. Je lui ai proposé en plus, de venir débattre de tout cela tranquillement entre nous et qu'il n'hésite pas à déployer ses arguments. Nous discuterons bien au-delà du déroulement et des contenus de ces conseils municipaux, et pourront évoquer ainsi sur l'évolution du village depuis deux ans et les perspectives en devenir.

Une autre Melléenne · 02-27-2016 14:13 · [Mellé fête la Sainte Isabelle-Partie 1](#)

Bravo pour votre courage Mme Buat, car affronter une autorité comme celle-là, c'est vraiment d'un autre temps, bien éloigné de la civilité.

On voit que vous dérangez un pouvoir en place qui se croit tout permis !

En tout cas un témoignage de la réalité, une vérité toute crue qui ne ment à personne sur un état d'esprit intolérable.

Une contradiction totale avec la démocratie.

Jusqu'où iront-ils, n'ont-ils pas fait assez de dégâts sur la commune ? On ne pourra pas accuser la malchance !

Mellé était reconnu au-delà de nos petites frontières pour la réussite de ses projets tournés vers l'avenir !

Cette nouvelle équipe s'est-elle présentée pour mener à bien tout ce désastre ? On ne peut que constater une politique de terre brûlée! Une politique fermée et qui laisse peu d'ouverture pour la suite...

Isabelle BUAT · 02-26-2016 21:09 · [Mellé fête la Sainte Isabelle-Partie 1](#)

Débattre en conseil n'a rien d'une caricature. Débattre, poser des questions et s'intéresser aux dossiers, c'est le devoir de l'élu et ce n'est pas "mettre des bâtons dans les roues". Refuser le débat et refuser de répondre aux questions légitimes sur une délibération en cours, va à l'encontre des intérêts de la commune. La légitimité du suffrage universel donne des droits mais aussi des devoirs dont le 1er est de

communiquer les informations sur les affaires faisant l'objet d'une délibération à TOUS les élus et habitants. Concernant l'ancienne municipalité et François Hollande, je ne suis pas à même de répondre.

Vous me dites: "laissez les bosser..." D'accord et moi, je dois bosser? ou préféreriez vous que je donne ma démission pour ne pas faire de vagues? Si simplement le fait de poser une toute petite question lors d'un conseil suffit à paralyser le fonctionnement de la mairie, c'est que l'équipe en place n'est pas à la hauteur de sa tâche. Je n'ai pas l'impression que le travail accompli depuis 2 ans ait été à la hauteur de l'attente des Melléens.

Enfin, vous signalez que j'aurais "retourné ma veste". J'ai simplement pris de la distance quand j'ai découvert que j'avais été abusée, comme tous les Melléens d'ailleurs. Je vous rappelle que le 30 mars 2015, mme Tylek déclarait en pleine séance du conseil municipal " je sais que c'est illégal mais je le fais tout de même". Comment un représentant de la République peut-il ainsi violer les lois?

Je vous remercie de votre franchise et de votre sens du débat

patrick · 02-26-2016 20:39 · [Mellé fête la Sainte Isabelle-Partie 1](#)

Définition du mot démocratie :

Système politique, forme de gouvernement dans lequel la souveraineté émane du peuple.

État ayant ce type de gouvernement.

Système de rapports établis à l'intérieur d'une institution, d'un groupe, etc., où il est tenu compte, aux divers niveaux hiérarchiques, des avis de ceux qui ont à exécuter les tâches commandées.

En raccourci quand une décision est votée à l'unanimité elle est appliquée n'en déplaise à ceux et celles qui étaient contre on le voit avec nos gouvernants actuels ils sont élus démocratiquement et décident et appliquent malgré un grand mécontentement du peuple si on est pas d'accord on peut changer aux prochaines élections et si quand on est élu si cela ne vous convient pas il faut assumer et j'aime bien cette phrase dans d'un ancien ministre on se soumet où on démissionne et lui il n'a pas dans le détail il a démissionné sans faire de blog etc.. Y aurait il un problème d'ego à MELLE

Une melléenne · 02-26-2016 19:39 · [Mellé fête la Sainte Isabelle-Partie 1](#)

moi aussi j'ai participé au dernier conseil municipal cela m'a fait beaucoup sourire on a l'impression d'être dans un théâtre où toutes les personnes attendaient avec impatience les clashes à venir. Les gens présents ne venaient que pour cela, pas vraiment pour le contenu du débat n'est-ce pas dommage de transformer le travail des élus en caricature. Ce que je trouve dommage c'est que l'on mette des battons dans les roues des personnes qui ont été élues. Lorsqu'il s'agissait de l'ancien maire personne ne disait rien il faisait ce qu'il voulait et tout le monde avait peur de lui. Même Le président Hollande ne rencontre pas autant d'opposition lors de son mandat n'est-ce pas un comble? Laissez les bosser, et à l'heure du prochain vote la sanction tombera, si les Melléens le jugent. En ce qui me concerne me faites que vous soyez contre le conseil municipal c'est votre droit le plus légitime mais il me semble que vous avez vite retourné votre veste à partir du moment où ce que vous souhaitiez ne s'est pas passé comme vous l'entendiez.

Isabelle BUAT · 02-26-2016 19:36 · [Mellé fête la Sainte Isabelle-Partie 1](#)

Bonsoir Charlène,

Un élu, dans l'exercice de ses fonctions, n'a pas de droit à l'image comme je l'ai déjà expliqué dans un précédent article.

Vous me dites que j'empêche la commune d'avancer. Que dire alors d'une équipe municipale qui en si peu de temps à détruit le site touristique et patrimonial de la commune avec la cession de la Beurrière? fermé la Maison Pierres et Nature? Aujourd'hui nous avons perdu le seul commerce de la commune alors que nos engagements de campagne étaient de soutenir son activité! Notre mairesse continue d'entretenir un climat délétère au sein de notre commune. Ce n'est pas en refusant le débat démocratique que l'on peut régler les affaires communales. Mon blog n'est qu'un outil au service de la démocratie locale.

Charlene · 02-26-2016 16:03 · [Mellé fête la Sainte Isabelle-Partie 1](#)

Avez vous pensez à demander aux personnes l'autorisation de les affichez en photos sur youtube et sur votre blog pitoyable?

Leur avez vous demandé si ils étaient d'accord d'être en photo sur internet? Vous qui connaissez si bien les lois! Le droit à l'image ça ne vous parle pas?

Si il y a bien une personne qui empêche notre commune d'avancer, c'est VOUS.

Anonyme · 02-26-2016 10:58 · [Mellé fête la Sainte Isabelle-Partie 1](#)

Pour avoir participé à quelques conseils, c'est à mourir de rire !!! Quel honte pour ces élus de couper toute demandes d'information !! Ont ils beaucoup de choses à dissimuler ?? Pourquoi ne pas vouloir de débats ?? Qui dirige vraiment la commune ??

Anonyme · 02-26-2016 10:44 · [Mellé fête la Sainte Isabelle-Partie 1](#)

Pour avoir participé à quelques conseils, c'est à mourir de rire !!! Quel honte pour ces élus de couper toute demandes d'information !! Ont ils beaucoup de choses à dissimuler ?? Pourquoi ne pas vouloir de débats ?? Qui dirige vraiment la commune ??

Isabelle BUAT · 02-25-2016 22:14 · [Règlement intérieur et application immédiate](#)

Je n'ai fait que reprendre l'expression de Patrick (un Breton) qui a signé un commentaire le 12 février 2016 sur l'article " la mairesse n'aime pas mon blog" et qui a écrit "dites bien à cette élue que la Bretagne n'est pas jumelée avec la Corée du Nord."

Par ailleurs quand la mairesse dit" vous ne pouvez prendre la parole que quand je vous la donne" montre bien qu'on en est pas si loin. Il n'y a pas cette brutalité de langage dans les autres communes.... Nous méritons le respect, nous sommes des élus qui avons cru en mme Tylek et qui nous sentons trahis.

viot · 02-25-2016 20:24 · [Mellé fête la Sainte Isabelle-Partie 1](#)

MACHIAVEL:Son époque est politiquement très troublée. L'Italie, riche mais divisée en petits états instables, est en proie aux invasions étrangères. Pendant les guerres d'Italie, de 1494 à 1527, le pays ne cesse d'être envahi et pillé par les Français, les Espagnols, les Allemands, les Suisses. Machiavel rêve d'une Italie unifiée dans laquelle la paix et la stabilité seraient garanties par un état fort. C'est ce qui le détermine à écrire "Le Prince", considéré par Montaigne comme "le livre de chevet des grands de son temps". **viot** · 02-25-

2016 20:22 · [Mellé fête la Sainte Isabelle-Partie 1](#)

je viendrai au prochain conseil pour me faire une idée de qui divise et qui est machiavel dans l'affaire mais pour info voila qui était MachiavelMachiavel a donné en français naissance à plusieurs termes : "machiavélisme" et ses dérivés, pour qualifier une interprétation politicienne cynique de l'œuvre de Machiavel et "machiavélien" pour les concepts développés par Machiavel dans son œuvre.

Mais "Le Prince", ce "bréviaire des puissants", a connu une fortune critique considérable et pour en juger, il importe de s'en référer aux analyses de Francis Bacon, Spinoza, Diderot, Rousseau, Hegel ou Gramsci, et plus près de nous, d'Althusser, Leo Strauss ou Claude Lefort.

viot · 02-25-2016 20:15 · [Règlement intérieur et application immédiate](#)

c'est juste un rappel du règlement rien à voir avec la Corée du nord c'est un raccourci douteux en corée du nord je ne pense pas que cela aurait été enregistré !!!!

une autre Melléenne · 02-25-2016 17:15 · [Mellé fête la Sainte Isabelle-Partie 1](#)

Je vois que si personne n'avait passé un peu de temps à faire ce blog, personne ne serait au courant des agissements irrespectueux de la municipalité... ni des dysfonctionnements dictés par une autorité unique.

Isabelle BUAT · 02-24-2016 22:09 · [Mellé fête la Sainte Isabelle-Partie 1](#)

C'est triste de porter ce débat sur un plan personnel, moi en tout cas je ne l'ai jamais fait.

Isabelle BUAT · 02-24-2016 21:55 · [Mellé fête la Sainte Isabelle-Partie 1](#)

Je pense que notre personnel est heureux de travailler dans notre entreprise. C'est la raison pour laquelle nos employés restent chez nous si longtemps. Si vous en doutez, je vous invite à leur demander directement... Vous avez de mauvaises informations dont on suppose la source. Si vous n'êtes pas choquée par les images retransmises sur le blog, c'est que nous n'avons pas les mêmes valeurs d'éthique et de démocratie. Je ne doute pas que notre mairesse se victimise et descende le débat au ras du caniveau, mais son comportement pendant cette séance de conseil municipal déshonore sa fonction et trahit la confiance qu'ont mise en elle ses électeurs. Enfin soyez rassurée, je n'ai aucune animosité personnelle envers les membres du Conseil Municipal, mais je suis simplement indignée de les voir aller à l'encontre de l'intérêt général.

une melléenne · 02-24-2016 20:40 · [Mellé fête la Sainte Isabelle-Partie 1](#)

N'êtes vous pas la personne qui harcèle son personnel au sein de sa structure? Où sont les dictateurs?Ceux qui commentent devraient balayer devant leur poulailler.

une melléenne · 02-24-2016 20:36 · [Mellé fête la Sainte Isabelle-Partie 1](#)

je vois que vous passez du temps à faire ce blog, le climat de tension c'est vous qui l'instaurez car on sent que derrière votre mandat de conseillère se trame quelque chose de plus personnel êtes vous vraiment objective.Vous harcelez .

Patrick DAUGUET · 02-24-2016 09:49 · [Mellé fête la Sainte Isabelle-Partie 1](#)

Consulter obligatoirement "Ces maires Autoritaires" cité par Isabelle Jouandet
<http://www.actu-presse.com/doc/RP-Ces-maires-autoritaires-sabine-renault-sablioniere.pdf>

Patrick DAUGUET · 02-24-2016 09:39 · [Mellé fête la Sainte Isabelle-Partie 1](#)

En provenance de la page Facebook d'Isabelle Jouandet

DISONS MASSIVEMENT NON AUX PETITS DICTATEURS !

Une illustration d'actualité de "Ces Maires Autoritaires"

La scène se passe bien loin des Pyrénées Orientales. Une séance de conseil municipal tenue ce lundi à Mellé, commune de 668 habitants dans le pays de Fougères.

Ici ou ailleurs, peu importe, nous sommes tous concernés ! Les citoyens de France ne doivent plus tolérer de pareilles violences faites au débat démocratique. ASSEZ de ces élus qui se comportent en petits "dictateurs" au mépris des règles élémentaires de notre République; règles de droit et tout simplement de tolérance et bienséance collectives. ASSEZ de ces élus qui oublient qu'ils sont avant tout au service de leurs concitoyens pour le bien commun.

Soyons nombreux à partager ce témoignage en SOUTIEN à cette élue vivement fustigée pour oser seulement prétendre au débat. Fustigée pour avoir commis le crime de lèse majesté en étudiant les documents - publics, faut-il le rappeler - pour préparer l'ordre du jour.

La vidéo parle d'elle même ...

Patrick DAUGUET · 02-24-2016 09:26 · **Mellé fête la Sainte Isabelle-Partie 1**

Commentaires en provenance de la page Facebook "Vents et Marées"

Isabelle Jouandet 23/02/2016 23:03

Une violence inadmissible faite à la démocratie. Ces élus se comportent en petits dictateurs au mépris de toutes les règles du débat républicain, oubliant qu'ils sont au service de leurs concitoyens et sont tenus de répondre aux questions légitimement posées.

Patrick Cheguillaume

Le conseiller Guérin mérite la palme de mauvaise éducation et de démocratie bafouée.

Isabelle Jouandet

Outre le non respect de la personne, c'est une violence inadmissible faite au débat démocratique !

Démocrate · 02-23-2016 23:45 · **Mellé fête la Sainte Isabelle-Partie 1**

Des comportements contraires à toutes les règles de droit et de bienséance républicaines :

<http://www.actu-presse.com/doc/RP-Ces-maires-autoritaires-sabine-renault-sablondiere.pdf>

de BAILLIENCOURT · 02-23-2016 19:32 · **Mellé fête la Sainte Isabelle-Partie 1**

Cette injonction de faire taire une élue, en plus d'être discourtoise, est scandaleuse. C'est contre ce type de goujaterie que nous devons lutter. Où se situe en effet le débat démocratique ? Les élus qui interviennent de cette manière sont une honte pour notre démocratie.

Buat · 02-21-2016 10:20 · **Comme il fait bon vivre à Mellé**

Je remarque que le commentaire est anonyme... L'article du blog ne fait que signaler des faits et en apporte les preuves. C'est vrai que celles-ci sont accablantes, mais qu'y puis-je?

Je pense que la honte est du côté de celui qui défend de tels agissements, contraires à toute éthique de la part du premier magistrat de la commune en qui nous avons mis toute notre confiance.

Isabelle Buat

c.96 · 02-20-2016 18:47 · **Comme il fait bon vivre à Mellé**

Quelle honte de s'en prendre à une personne (je dirais même à une commune) comme vous le faites! Aucun respect, que d'humiliations et d'harcèlements. Créer ce blog est tellement puéride! A quoi tout ça vous mène? A croire que vous prenez plaisir à nuire les gens! Quelle honte, arrivez vous à vous regarder dans un miroir le soir?

Patrick · 02-12-2016 18:43 · **La mairesse n'aime pas mon blog**

Continuez dans votre droit à publier, ce qui peut informer autrement les habitants de votre commune.

Bravo et dites bien à cette élue que la Bretagne n'est pas jumelée avec la Corée du Nord.

Un Breton

Anonyme · 02-04-2016 21:25 · **MELLÉ: COMMUNE DU PATRIMOINE RURAL DE BRETAGNE**

Bonjour,

Merci pour ces informations très intéressantes et pertinentes

Anonyme · 02-04-2016 21:25 · **MELLÉ: COMMUNE DU PATRIMOINE RURAL DE BRETAGNE**

Bonjour,

Je trouve ce blog très intéressant... Merci